

Secrétariat Général

Nouméa, le

Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie
de la Nouvelle-Calédonie

Service de la géologie de Nouvelle-Calédonie

BP : 465 – 98845 Nouméa Cedex
Tél. : (687) 27 39 44 - Fax : 27 40 14

N° CS14-3160-SGNC- /DIMENC

Affaire suivie par : Myriam Vendé-Leclerc
Myriam.vende-leclerc@gouv.nc
Ligne directe : 27 50 56



**Compte-rendu de la réunion n°3 du Comité utilisateurs
de l'Observatoire du Littoral de Nouvelle-Calédonie
(OBLIC)
16 mai 2014**

Présents :

- Damien Buisson (Gouvernement/DTSI)
- Stéphane Lesimple (Gouvernement/DIMENC)
- Régis Etaix-Bonnin (Gouvernement/DAM)
- Julie Mounier (Gouvernement/DAM)
- Pierre Maurizot (BRGM)
- Myriam Vendé-Leclerc (Gouvernement/DIMENC)
- Patrick Michaux (SHOM-Groupe Océanographique du Pacifique)
- Jérôme Aucan (IRD)
- Benoit Soulard (IFREMER)
- Bernard Robineau (Gouvernement/DIMENC)
- Fabien Albouy (ŒIL)
- Frédéric Guillard (Gouvernement/SAP)
- Emmanuel Coutures (Province Sud/DENV)
- Luèn Iopue (Province des Iles Loyauté/Service environnement)
- Chantal Petit (Province Sud/DDR)
- Patrice Corre (Province Nord/DSI)
- Chantal Giraudon (Province Sud/DFA)
- Fabrice Robinet (Province Sud/DFA)
- Patrick Afchain (Province Nord/DAF)
- France Bailly (CNRT)

- Manuel Ducrocq (ADECAL)
- Pascal Dumas (UNC)
- Olivier Cohen (UNC)
- Nadia Chagnaud (Mairie de Nouméa)
- Cyrille Dumas-Pilhou (Gouvernement/DITTT)

Absents excusés :

- Michel Allenbach (UNC)
- Brice Sevin (Gouvernement/DIMENC)
- Claude Delor (BRGM)
- Olivier Monge (Fonds Nickel)
- Anne-Claire Goarant (Gouvernement/Service de la coopération régionale et des relations extérieures)
- Philippe Bonnefois (Province Sud/DDR)
- Etienne Waneisi (Province Sud/DDR)
- Gwanaëlle Bourret (Province Sud/DDR)
- Bernard Fao (Province Sud/DDR)
- Dominique Lévy (Province Nord/DDEE)
- Georges Kakué (Province des Iles Loyauté/Service environnement)
- Nathalie Baillon (CEN)
- Moise Clober (Mairie de Nouméa)
- Matthieu le Duff (UNC)
- Alexandre Peltier (Météo France NC)
- Témaui Tehei (Météo France NC)

Ordre du jour :

- Présentation des avancées de la mise en place de l'Observatoire avec la mise en ligne de l'explorateur cartographique OBLIC.
- Présentation des résultats de la phase 1 de l'étude "Evolution récente et future des systèmes côtiers de Nouvelle-Calédonie" et des objectifs de la phase 2.
- Identification de nouveaux sites pilotes qui pourraient être intégrés à l'étude.
- Validation de la liste des membres du comité utilisateurs et suggestion d'ajout
- Point sur les projets en cours ou à venir de chacun.
- Echanges sur le statut que pourrait prendre l'OBLIC.

1- Résumé de la présentation :

Dans un premier temps, nous avons rappelé brièvement le contexte dans lequel a été initié ce projet en 2012 ; afin de répondre aux questions qui se posent quant aux conséquences du changement climatique et de la remontée du niveau marin sur le devenir des systèmes côtiers en Nouvelle-Calédonie, la Service Géologique (SGNC) de la DIMENC et le BRGM ont entrepris de lancer un programme pluri-institutionnel et pluriannuel sur l'évolution et la dynamique des zones côtières en prenant en compte l'ensemble des phénomènes et processus naturels et anthropiques influençant le littoral.

Nous revenons également sur l'étude de faisabilité réalisée en novembre 2012 qui a permis de définir plus finement le cadre de ce programme. Des entretiens ont alors été menés auprès des représentants de 12 entités scientifiques, techniques et administratives. Les besoins suivants ont été exprimés au cours de ces entrevues :

- améliorer la connaissance sur le changement climatique et sur les systèmes côtiers afin de mettre en place un suivi de l'impact du changement climatique,
- acquérir, centraliser et diffuser les données pour une meilleure exploitation et valorisation des travaux réalisés,
- définir un état de référence permettant de mesurer et quantifier les évolutions.

Les actions proposées dans la note « *Garcin, Vendé-Leclerc, 2012* » ont été soumises à l'ensemble des acteurs du littoral et validées en 2013 :

- créer un Observatoire du Littoral de Nouvelle-Calédonie (OBLIC) et un comité utilisateurs de cet observatoire
- et de réaliser une étude portant sur l'évolution récente et future des systèmes côtiers de Nouvelle-Calédonie.

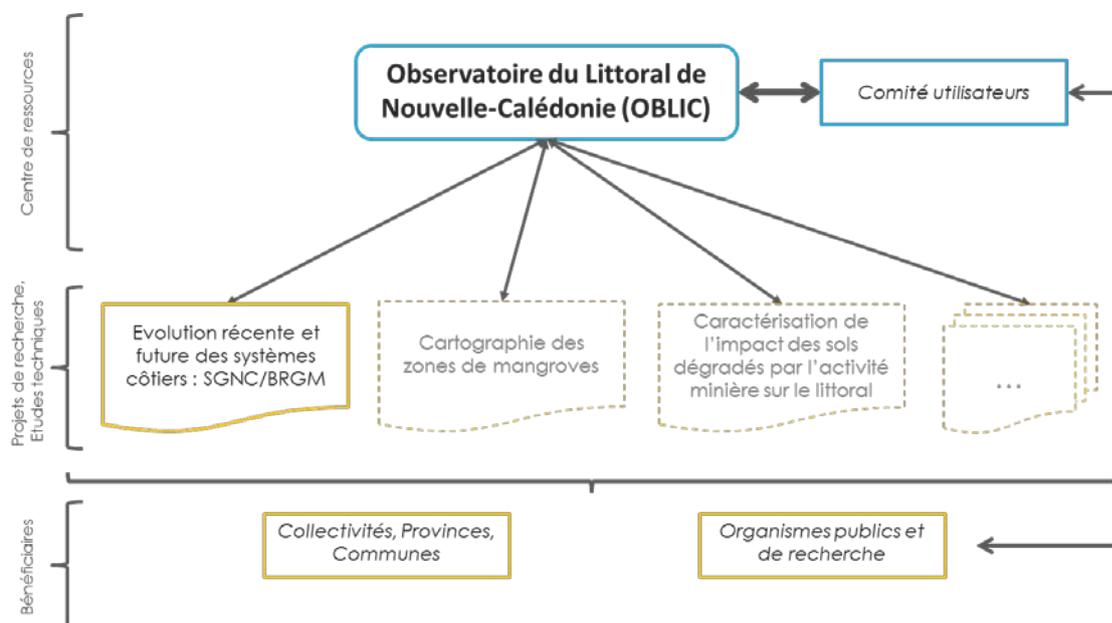


Figure 1 : Schéma synthétique du fonctionnement de l'OBLIC

Ensuite un point a été réalisé concernant les avancés de chaque action :

L'observatoire du Littoral de Nouvelle-Calédonie (OBLIC) :

En 2013, les objectifs de l'OBLIC ont été définis ; il s'agit de mettre à disposition de l'ensemble des acteurs et des décideurs locaux une base de connaissances, de données et d'informations sur tout l'environnement littoral.

Il a également été décidé que Géorep.nc, le portail de l'information géographique du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, soit le dispositif utilisé permettant de pérenniser et diffuser les métadonnées et les données de l'OBLIC.

En avril 2014, un explorateur cartographique dédié à l'OBLIC a été développé par le Service de la Géomatique et de la Télédétection de la DTSI. Il est en ligne depuis le 15 mai 2014 à l'adresse suivante : http://explorateur-carto.beta.georep.nc/?app_carto=OBLIC. Il s'agit dans un premiers temps de centraliser dans cet outil de visualisation et de consultation toutes les données sur le littoral et l'espace maritime déjà disponibles au sein de Géorep.nc (les données produites par des directions du gouvernement (DTSI/DAM/DIMENC) ou par des partenaires). Cette application développée sous l'environnement de la version 2 de l'explorateur cartographique du gouvernement propose, en plus des outils déjà présents dans la version 1, de nouvelles fonctionnalités : ajout de points GPS ou fichiers Shapefiles, enregistrement de contextes, recherches spatiales et attributaires, ajout de graphiques, accès direct aux fiches de métadonnées, etc...

En 2015, il est prévu de faire évoluer cette explorateur cartographique en y intégrant de nouvelles données et en mettant en place le moissonnage de données produites par des partenaires et disponibles sur leurs propres portails.

Le comité utilisateurs de l'observatoire du Littoral de Nouvelle-Calédonie (OBLIC) :

Créé en 2013, il réunit les représentants des institutions publiques et des organismes de recherche intervenant sur le littoral. L'objectif de ce comité utilisateurs est de réunir ces acteurs afin d'échanger sur leurs projets, de définir leurs attentes et les orientations de l'OBLIC.

En 2013, le comité s'est réuni à deux reprises et plusieurs présentations du projet ont été réalisées. De nouveaux membres ont rejoint le comité depuis sa création : la DAM, le programme Zonéco, la Mairie de Nouméa, la CPS, le Service de la Coopération Régionale du gouvernement, le GOPS.

L'étude menée par le SGNC et le BRGM sur l'évolution récente et future des systèmes côtiers :

Cette étude, réalisée par le SGNC et le BRGM à partir de leurs compétences respectives permettra de montrer la voie à suivre pour les autres institutions. En effet, toutes les données collectées au cours de cette étude seront versées dans l'OBLIC et pour mener à bien ces travaux les informations et connaissances des organismes partenaires seront indispensables. Il s'agit donc d'un exemple de coopération et de partage entre les institutions membres de l'OBLIC.

Pour répondre aux besoins des utilisateurs, le comité utilisateurs a identifié en 2013 8 sites pilotes sur lesquels le SGNC priorisera ses actions. Le choix de ces sites s'est opéré en fonction d'un problème observé (érosion ou submersion) et/ou d'un enjeu particulier (humain, culturel, environnemental). La liste de ces sites reste provisoire et peut être amenée à évoluer au vue des résultats obtenus, des priorités et des nouvelles demandes émanant du comité utilisateurs.

Les 4 phases de l'étude sont détaillées :

- Phase 1 : Observations, état des lieux et constats ;
- Phase 2 : Analyse des éléments de contexte ;
- Phase 3 : Spécification et mise en place de suivi annuel ou événementiel ;
- Phase 4 : Modélisation des impacts des changements futurs et évaluation des aléas actuels.

Un bilan de la phase 1 qui s'est déroulée en 2013 est présenté. Cette phase consistait à identifier les problématiques, les phénomènes et processus en cours par des observations de terrain (mission du BRGM réalisée en octobre/novembre 2013), à évaluer l'intensité et les extensions spatiales des phénomènes et à acquérir une connaissance sur les différents types de côte présents en Nouvelle-Calédonie. Les observations recueillies sur le terrain ont permis de relever les 3 familles de problématiques reconnues en Nouvelle-Calédonie : l'érosion du trait de côte, la submersion marine et la mobilité des îlots. De plus, ces informations ont été exploitées pour décrire chaque site pilote en se basant sur des critères géologiques, géomorphologiques ou biologiques, ébaucher une première typologie du littoral et structurer une base de données « Littoral » (typologie, aléas et enjeux). Le rapport final est disponible sur le site de la DIMENC à l'adresse suivante : <http://www.dimenc.gouv.nc/portal/page/portal/dimenc/librairie/fichiers/26484258.PDF>.

La phase 2, qui sera réalisée cette année, consistera à replacer chaque site-test dans son contexte, à identifier les éléments et/ou facteurs de forçage de leur évolution géomorphologique, à réaliser une cartographie et une analyse des évolutions temporelles du trait de côte sur quelques sites et à finaliser la typologie des côtes calédoniennes et la base de données « Littoral ». Dans le cadre de cette phase 2 une mission de terrain sera réalisée visant à compléter les informations recueillies en 2013 sur les sites déjà visités et /ou sur de nouveaux sites à la demande du comité utilisateurs.

2- Discussions et échanges :

Comité utilisateurs :

- A la question, devons-nous élargir le périmètre du comité utilisateurs en invitant d'autres organismes voire des bureaux d'études, Fabien Albouy (ŒIL) répond qu'en fonction des thématiques couvertes, le comité utilisateur pourrait être ouvert à d'autres structures dont les mairies. Bien que la Mairie de Nouméa soit représentée (Nadia Chagnaud), il ne semble pas essentiel que les communes participent au groupement. Emmanuel Coutures (PS/DENV) précise que les communes n'ont souvent ni les moyens techniques ni les ressources humaines pour traiter ce type de sujet et qu'il revient aux provinces d'être l'interface entre les mairies et l'OBLIC. De plus, si une assistance technique des mairies est souhaitée pour des levés ou autres

actions, les directions techniques des provinces membres de l'OBLIC seront alors leurs interlocuteurs directs.

- Fabien Albouy (ŒIL) propose également que les syndicats professionnels (mine, pêche, tourisme, autres) soient conviés. Même s'ils peuvent être utilisateurs de données disponibles dans l'Observatoire, leur présence ne semble pas souhaitable puisque le comité a plutôt vocation à regrouper les représentants techniques et scientifiques des institutions locales.
- Fabien Albouy (ŒIL) et Emmanuel Coutures (PS/DENV) suggèrent que l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP) soit ajoutée à la liste des membres du comité utilisateurs et donc associée au projet. Myriam Vendé-Leclerc (Gouv/DIMENC) propose de prendre contact avec eux.
- Emmanuel Coutures (PS/DENV) interroge le SGNC quant à l'absence du CEN. Le SGNC précise que Nathalie Baillon n'a pas pu se déplacer pour assister à cette réunion mais qu'il a été convenu que le SGNC se déplacerait en Province nord pour lui présenter le projet.

Explorateur cartographique OBLIC et diffusion des données :

- Patrick Michaux (SHOM) annonce qu'il est important de clarifier le mode de diffusion des données pour pouvoir ensuite les implémenter sous Géorep. Concernant le SHOM, les conventions du 22 mars 2012 de coopération et de partenariat en matière d'hydrographie entre l'Etat, le SHOM et la Nouvelle-Calédonie ne précisent pas totalement les conditions de rediffusion et de réutilisation des données que le SHOM est susceptible de transmettre au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à sa demande. Il est convenu qu'une réunion soit organisée réunissant le SHOM, le SGT de la DTSI (Damien Buisson) et le SGNC (Myriam Vendé-Leclerc). Patrick Michaux (SHOM) précise que le SHOM a d'ores et déjà mis en place un portail d'accès à ses données : datat.shom.fr et que si un moissonnage doit être mis en place celui-ci pourrait engendrer un coût (à définir).
- Myriam Vendé-Leclerc (Gouv/DIMENC) et Damien Buisson (Gouv/DTSI) ajoutent que le moissonnage de données extérieures est en cours de test au sein de la DTSI ainsi que la mise en place de services web avec accès sécurisé et restreint (à partir d'un login et d'un mot de passe). Benoit Soulard (IFREMER) explique que ce système est déjà opérationnel pour le personnel IFREMER ou ses partenaires dans le portail Sextant.
- Manuel Ducrocq (ADECAL, Programme Zonéco) explique que les décisions autour du mode de diffusion des données acquises dans le cadre du programme Zonéco ne pourront être prises que par les décideurs/politiques ; d'où la nécessité de les associer aux discussions.
- Pour Cyrille Dumas-Pilhou (Gouv/DITTT), il est primordial que toutes les données présentes dans l'Observatoire soient accessibles et publiques.
- Chantal Petit (PS/DDR) propose qu'une étude portant sur la diffusion des données puisse être menée dans le cadre de l'OBLIC.
- Jérôme Aucan (IRD) informe de comité utilisateurs que différentes données, dont celles issues du réseau de capteurs de température dans le domaine côtier à l'échelle du Pacifique sud, sont disponibles sur le portail du GOPS (<http://www.observatoire-gops.org/fr/temperatures-cotieres>). Il demande si le moissonnage de ces données est possible.
De même, l'IRD dispose de données de niveau d'eau, de surcôte, de hauteur des vagues,... ; Jérôme Aucan (IRD) souhaite savoir quel organisme centralisera les données afin de les intégrer sous Géorep. Damien Buisson (Gouv/DTSI) et Myriam Vendé-Leclerc (Gouv/DIMENC) expliquent qu'ils travaillent ensemble et qu'ils seront tous les 2 les interlocuteurs des membres du comité utilisateurs pour la transmission des données et leur mise à disposition sous Géorep. Ils précisent également l'importance des réunions du comité utilisateurs où les membres peuvent communiquer sur leurs études et leurs données. C'est ensuite au comité de définir le contenu de l'Observatoire en validant ou non l'intégration de ces informations.

- Afin de pallier l'absence de portail documentaire au sein du gouvernement, la solution proposée consiste à mettre les documents (rapports, articles, cartes,...) en téléchargement dans les fiches de métadonnées sous Géorep. Fabien Albouy (ŒIL) précise que l'ŒIL dispose d'un portail documentaire interopérable qui pourrait être mis à disposition de l'OBLIC afin de diffuser les ressources bibliographiques. Selon Frédéric Guillard (SAP) l'open source offre actuellement des solutions opérationnelles et adaptées qui pourraient répondre à notre besoin de gestion et diffusion documentaire (comme l'application Mendeley). Chantal Petit (SP/DDR) propose de nous rapprocher de l'association des documentalistes de Nouvelle-Calédonie qui pourra nous apporter un soutien et une aide dans notre recherche de solution documentaire. Bernard Robineau (Gouv/DIMENC) ajoute que le SGNC a débuté une démarche en faveur de la mise en place d'un tel outil mais que le projet est actuellement mis en stand-by compte tenu d'un manque de ressource humaine en interne au SGNC.

Réflexion sur la gouvernance et le statut de l'OBLIC :

- Bernard Robineau (Gouv/DIMENC) engage la discussion sur la formalisation que pourrait prendre l'OBLIC qui s'apparente pour le moment à un partenariat local sans statut. Afin d'accroître sa visibilité et sa légitimité au sein du paysage calédonien, il paraît maintenant opportun de proposer un cadre juridique selon une formule adaptée et volontairement légère afin de ne pas contraindre son champ d'action.
- Le SGNC s'engage à proposer plusieurs scénarii prochainement. Pour cela, il sera indispensable d'étudier l'ensemble des types de statuts existants. Chantal Petit (PS/DDR) propose de se rapprocher de l'Observatoire économique de l'ISEE qui dispose d'un cadre réglementaire. Un retour d'expérience de ce type de structure pourrait être intéressant afin d'enrichir notre discussion. Une prise de contact avec l'ISEE sera faite par le SGNC.
- Jérôme Aucan (IRD) explique qu'il est possible pour les organismes de recherche tel que l'IRD de trouver des financements (via des ANR par exemple) permettant de développer et calibrer des méthodes d'acquisition de données. Par contre, il est beaucoup plus difficile d'obtenir des financements pour la mise en place de suivis à long terme pourtant indispensables pour les études liées au climat. Dans ce cas la question est posée de savoir si l'OBLIC pourrait capter des financements pour les redistribuer ensuite aux organismes de recherche. Bernard Robineau (Gouv/DIMENC) confirme que l'OBLIC ne pourra pas pendre le rôle de bailleur de fonds et que c'est aux collectivités de prendre en charge les suivis. D'où la nécessité de réunir les organismes de recherche et les institutions publiques au cours des comités utilisateurs afin de coordonner les actions de chacun et d'encourager les co-financements.
- Il faudra prévoir dans ce statut un volet sur les données précisant que les organismes membres s'engagent à transmettre leurs données à l'Observatoire une fois les études finalisées et à les rendre publiques.

Sites pilotes 2014 :

- Un tour de table est réalisé afin de lister les sites-tests étudiés en priorité dans le cadre de l'étude menée par le SGNC et le BRGM sur l'évolution récente et future des systèmes côtiers. En effet, cette liste a pu être amenée à évoluer depuis 2013 et de nouvelles demandes émanant du comité utilisateurs, notamment de la part des nouveaux membres, peuvent être formulées.
- Régis Etaix-Bonnin (Gouv/DAM) précise que bien que les compétences de la DAM portent sur le domaine maritime de la Nouvelle-Calédonie, celui-ci couvre également des îlots, des îles ou des récifs. C'est pourquoi, il propose que compte tenu des enjeux environnementaux et de préservation (site inscrit au patrimoine mondiale de l'UNESCO), les Récifs d'Entrecasteaux soient intégrés à l'étude. A noter qu'une mission de la DAM est réalisée tous les ans sur site ; ce qui faciliterait les acquisitions de données et les observations. De plus, plusieurs études, dont une

portant sur l'évolution du trait de côte, ont déjà été menées sur ces îlots, constituant ainsi une base de connaissances exploitable. Une analyse de l'évolution des plateaux des Bellona et des Chesterfield pourrait également intéresser la DAM mais Régis Etaix-Bonnin (Gouv/DAM) place ce site en priorité 2 après les Récifs d'Entrecasteaux. Toutefois, toutes les structures émergentes de l'espace maritime contribuent à la définition des lignes de base à partir desquelles sont calculées la largeur des eaux territoriales et celle de la zone économique exclusive : à ce titre, ces structures présentent toutes une importance stratégique en termes de souveraineté sur les espaces maritimes

- Pascal Dumas (UNC) qui travaille actuellement sur l'influence de la susceptibilité à l'érosion hydrique des bassins-versants sur l'évolution du rivage et sur la gestion intégrée des bassins-versants avec prise en compte de l'impact de l'activité minière souhaite qu'un estuaire en situation d'engrassissement sédimentaire soit ajouté à la liste. Il propose l'embouchure de la rivière Thio qui a déjà fait l'objet d'études réalisées par l'UNC (Michel Allenbach). France Bailly (CNRT) ajoute que cette problématique fait également l'objet d'un appel à projet CNRT : « Bassin versant : de la mine au lagon » avec le sous appel à projet « Qualification et quantification des flux de la mine au lagon et de leurs impacts ». Le projet devrait être attribué prochainement. Myriam Vendé-Leclerc (Gouv/SGNC) rappelle que Manuel Garcin (Unité risques côtiers/BRGM) a travaillé sur ce sujet dans le cadre du projet ANR CECILE (Garcin M., Baills A., Le Cozannet G., Bulteau T., Auboin A-L., Sauter J (2013) - *Pluri-decadal impact of mining activities on coastline mobility of estuaries of New Caledonia. Journ. Coast. Res, 65, 494-499*).
- Bernard Robineau (Gouv/DIMENC) demande aux représentants de la Province sud la reconduction des levés de profils de plage réalisés depuis environ 15 ans sur le site de la Roche percée à Bourail. Le protocole (méthode et fréquence des levés) devra certainement être révisé.
- Pour la Province nord, Patrick Afchain (PN/DAF) ajoute qu'un diagnostic, réalisé en 2012 sur 8 commune de la côte Est, a permis d'identifier 6 sites prioritaires sur 76 recensés. Bien que le résultat de cet état des lieux soit aujourd'hui certainement obsolète, l'étude de ces sites et l'apport de solutions adaptées fait partie de la feuille de route validée par les élus dans le cadre de l'application de la stratégie de gestion de l'érosion côtière en P. Nord (ce travail a déjà commencé). Il précise que 2 sites identifiés sur la commune de Poum ont été ajoutés à ces 6 sites prioritaires. Il propose donc que ces 8 sites fassent parties de la liste des sites pilotes pour 2014 en complément du travail qui sera réalisé par la PN. A ce jour un seul site a été instrumenté par l'IRD (Poindimié).
- En Province des îles Loyauté, Luen Iopué (PIL/Service Environnement) confirme que l'intérêt doit être porté uniquement sur l'île d'Ouvéa. D'autant plus que plusieurs projets sont ou doivent être menés :
 - o Olivier Cohen et Pascal Dumas (UNC) annoncent le lancement d'une thèse mené par Matthieu Le Duff et co-encadrée par Michel Allenbach et Pascal Dumas sur les risques côtiers aux Iles Loyauté (principalement axé sur le Nord d'Ouvéa). Ils viennent également de répondre à un appel à projet MOM sur le même sujet.
 - o Jérôme Aucan (IRD) a installé en 2013 deux capteurs de pression immergés permettant de mesurer le niveau de la mer relatif (un à Hwadrilla au niveau de l'ancien wharf et l'autre dans le lagon en face de la tribu de Wakat). Une étude relative aux mouvements terrestres verticaux (projet MOUVEA) doit être également menée par l'IRD.
 - o Luen Iopué (PIL/Service Environnement) rappelle que l'IFREMER doit développer prochainement un modèle hydrodynamique incluant Ouvéa.
 - o Emmanuel Coutures (PS/DENV) annonce que Ouvéa fait partie des sites pilotes retenus en Nouvelle-Calédonie dans le cadre du Programme INTEGRE (CPS) (décision validée par le comité de pilotage le 18 septembre 2013).

- Nadia Chagnaud (Mairie de Nouméa) consultera les services concernés de la mairie de Nouméa de l'existence et la mise en place de l'Observatoire ainsi que de l'étude menée par le SGNC/BRGM. Le SGNC propose qu'une entrevue soit ensuite organisée. Chantal Giraudon (PS/ DAF) ajoute que des suivis topographiques au 1/500 de la côte sont réalisés régulièrement en zone urbaine (à Nouméa notamment) dans le cadre de la gestion patrimoniale du domaine littoral.
- Bernard Robineau (Gouv/DIMENC) propose que l'ŒIL participe au suivi de l'évolution du trait de côte dans le sud, notamment dans une zone estuaire en accrétion afin d'évaluer l'impact de l'activité minière et des sols nus.

Projets d'étude ou acquisition de données :

- Pour information Frédéric Guillard (Gouv/SAP) rappelle qu'un projet visant à proposer une stratégie d'adaptation au changement climatique en Nouvelle-Calédonie co-financé par le Fonds Pacifique, la PROE, le gouvernement, l'IRD et Météo France et piloté par le SAP est actuellement en cours.
- Un point sur le projet RLNC (Référentiel Littoral de Nouvelle-Calédonie) est réalisé par Cyrille Dumas-Pilhou (Gouv/DITTT). Le RLNC consiste à acquérir et constituer une base de données altimétriques haute résolution des côtes calédoniennes (données LIDAR). Les premières acquisitions doivent être réalisées en octobre 2014 (ou mai 2015) et doivent couvrir la zone côtière allant de la Pointe Maa à Païta à la Pointe Bureau au Vallon Dore (en incluant l'Ilot Maître pour les besoins d'un projet IRD). Les données seront disponibles au plus tôt en juillet 2015 avec comme livrables les données brutes, le MNT et MNE et les produits dérivés dont le trait de côte. Ces acquisitions sont financées par le gouvernement avec une contribution du SHOM (mise à disposition de ressources humaines).
- Chantal Giraudon (PS/ DAF) annonce le renouvellement en 2014 (tous les 3/4 ans) du programme d'acquisition des orthophotographies aériennes (résolution à 17 cm) et de leur restitution cartographique au 1/2 000 sur l'ensemble des 6 îlots suivis dans le cadre de la gestion des Aires de Gestion Durable des Ressources. Elle informe également le comité utilisateurs qu'un inventaire exhaustif des sites accessibles au public sur le littoral a été réalisé par la Province sud. Ne sont accessibles via une application web que les sites identifiés par les mairies comme publics.
- Fabien Albouy (ŒIL) informe le comité utilisateurs qu'un appel d'offre doit être lancé avec pour objectif l'acquisition de données Lidar (topo et bathy) et hyperspectrales.

Sources de financement :

- Le SGNC doit se rapprocher du service de la Coopération Régionale du gouvernement afin d'obtenir des informations sur d'éventuels financements européens qui pourraient être utilisés dans le cadre de l'OBLIC.

Pour conclure, Bernard Robineau (Gouv/DIMENC) s'engage à organiser 2 réunions du comité utilisateurs par an.

Comité utilisateurs OBLIC
Réunion n°3 (16 mai 2014)



Sommaire



- I. Etude de faisabilité
- II. Propositions d'actions
- III. Observatoire du littoral de NC (OBLIC)
- IV. Comité utilisateurs
- V. Etude SGNC/BRGM
- VI. Etapes du projet

I. Etude de faisabilité



En 2012 :

- ▣ Lancement d'un programme pluriannuel et pluri institutionnel en collaboration avec le BRGM,
- ▣ Réalisation d'une étude de faisabilité basée sur des entretiens menés auprès des représentants des différentes entités scientifiques, techniques et administratives :

1. Objectifs :

- réalisation d'un état des lieux ces connaissances et des données disponibles,
- compilation des actions passées, en cours ou à venir,
- évaluation des besoins et attentes.



I. Etude de faisabilité



2. Bilan :

- nécessité d'améliorer la connaissance du milieu et des processus associés,
- besoin d'acquérir des données pluri-thématiques,
- et de définir un état de référence (« T0 »),
- souhait des organismes de centraliser et diffuser les données à l'ensemble des acteurs.

→ Rédaction d'une note « M. Garcin et M. Vendé-Leclerc, 2012 »



II. Propositions



Suite à ce bilan, des propositions d'actions ont été formulées en 2013 :

Propositions d'actions :

1. Création d'un **Observatoire du Littoral de Nouvelle-Calédonie** (OBLIC)
2. Constitution et animation d'un comité utilisateurs
3. Réalisation d'une étude (pluriannuelle) portant sur l'évolution récente et future des systèmes côtiers de Nouvelle-Calédonie menée par le SGNC et le BRGM

→ Validation des propositions par le comité utilisateurs

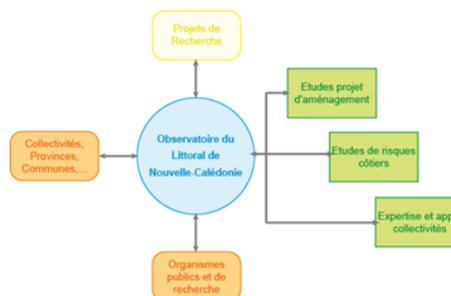


III. Observatoire OBLIC



1. Définition des objectifs de l'Observatoire en 2013 :

- Mettre à disposition des acteurs locaux un centre de ressource, de connaissances, voire d'expertise sur le littoral,
- Pérenniser les données et informations collectées lors des projets,
- Diffuser les métadonnées et les données via un portail de référence d'accès à l'information sur le littoral.



III. Observatoire OBLIC



2. Choix de l'outil en 2013 :

■ Géorep.nc s'inscrit dans une démarche de gestion et diffusion des données appartenant à différentes entités et organismes et répondant à un besoin commun.

| SERVICE_Géologie de la Nouvelle-Calédonie | |
|--|---|
| Identification des services | |
| Résumé de la ressource: | Ce service cartographique regroupe les données géologiques aux échelles suivantes : 1:50 000ème, 1:200 000ème et 1:1 000 000ème. On y trouve des informations géologiques (surfaces, contours et points structuraux), morphologiques ainsi que des données sur les ressources (forages, moirées et hydrogéologiques). |
| Date de révision: | 2011-04-04 |
| Date de création: | 2009-10-26 |
| Géologie/Provenance: | >>Date de dernière mise à jour de la donnée au 1:50 000ème : 2010 >>Date de dernière mise à jour de la donnée au 1:200 000ème : 1981 >>Date de dernière mise à jour de la donnée au 1:1 000 000ème : 2009 |
| Contraintes | |
| Contraintes en matière d'accès et d'utilisation: | - http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/ |
| Contraintes légales: | - Mention obligatoire : Carte de la géologie de la Nouvelle Calédonie. DIMENCIS/CHC/BRGM, 2010. |
| Restriction concernant l'accès public: | - Autres restrictions |
| Autres contraintes: | - Droits de propriété intellectuelle |
| Distribution | |
| Format de distribution: | |
| Nom du format: | Map service ArcGIS (service de carte) |
| Version du format: | 10.0 |
| Format de distribution: | |
| Nom du format: | WMS |
| Version du format: | 1.3.0 |
| Informations / Accès / Téléchargements: | |
| Liens: | http://carto.gov.nc/arcgis/rest/services/geologie/MapServer |
| Fonction du lien: | Téléchargement |
| Informations / Accès / Téléchargements: | |
| Liens: | http://carto.gov.nc/arcgis/services/geologie/MapServer/WMServer |
| Fonction du lien: | Téléchargement |
| Informations / Accès / Téléchargements: | |
| Liens: | http://www.dimenc.gov.nc/portail/page/portail/dimenc/geologie/geologie |
| Fonction du lien: | Information |
| Informations / Accès / Téléchargements: | |
| Liens: | Information |



III. Observatoire OBLIC



3. Conception de l'explorateur cartographique OBLIC en 2014 :

■ Développement par la DTSl en mars/avril 2014 d'un explorateur cartographique dédié : http://explorateur-carto.beta.georep.nc/?app_carto=OBLIC

The screenshot displays the 'Explorateur cartographique OBLIC' interface. The main map area shows a geographical view of Nouvelle-Calédonie with several layers overlaid, including a hatched area representing a specific region. The control panel on the right is divided into 'Général' and 'Expertes' sections. The 'Général' section includes options for 'Emploi', 'Emploi des images', 'Viseur', 'Détermination de l'emploi m', 'Limites territoriales', 'Réglementation de l'emploi', and 'Autres coordonnées territoriales'. The 'Expertes' section includes 'Les sites d'intérêt de l'emploi', 'Schéma directeur de l'emploi', 'Emploi territorial', 'Classe', 'Zoom sur', 'Interprétation', 'Géol', 'Calculer en haut', 'Région', 'Calculer en bas', 'Menu', and 'Mise à jour'.



IV. Comité utilisateurs



1. Constitution du comité utilisateurs en 2013 :

□ Il réunit les représentants des institutions publiques et des organismes de recherche travaillant sur le littoral :



□ Les objectifs du comité utilisateurs :

- réunir les acteurs du littoral de Nouvelle-Calédonie,
- échanger sur les projets passés, en cours ou à venir et les besoins et attentes de chacun,
- définir les objectifs, le cadre et le contenu de l'OBLIC,
- ses membres seront aussi bien utilisateurs des données présentement dans l'observatoire que producteurs d'informations qui viendront l'alimenter.



IV. Comité utilisateurs



2. Animation du comité utilisateurs et actions de communication en 2013 :

□ Animation de 2 comités en 2013 (24 mai et 11 juillet) :

- validation de la création de l'OBLIC, de l'outil proposé (Géorep), des modalités de mises à disposition des données (conventions) et de la liste des membres du comité utilisateurs,
- identification des sites-tests pour l'étude SGNC/BRGM,

□ Actions de communication en 2013 :

- 7 présentations du projet réalisées en 2013 : 2 comités, PS, PIL, UNC, Matinée des Géomaticiens du gouvernement, Service Energie de la DIMENC,
- diffusion d'une note par la coopération régionale,
- ➔ plusieurs demandes émanant de différentes structures ont été formulées pour intégrer le comité (DAM, Zonéco, Mairie de Nouméa,...)
- ➔ liste à valider



V. Etude SGNC/BRGM



Réalisation d'un démonstrateur de l'OBLIC :

■ En 2013, lancement d'une étude pluriannuelle SGNC/BRGM sur l'évolution récente et future des systèmes côtiers en NC (BP gouvernement).

■ Les objectifs sont de :

- Alimenter l'Observatoire avec les données et les informations collectées au cours de cette étude,
- permettre de valider et montrer l'intérêt de l'Observatoire,
- répondre aux besoins des collectivités en réalisant cette étude sur des sites pilotes définis par le comité utilisateurs.



V. Etude SGNC/BRGM



L'étude se décline en 4 phases :



V. Etude SGNC/BRGM



Phase 1 « observations, états des lieux et constats » (2013)

1. Objectifs :

- ❑ Sélectionner des sites d'intérêt avec l'aide du comité utilisateurs,
- ❑ Identifier les problématiques, les phénomènes et processus en cours par des observations de terrain,
- ❑ Evaluer l'intensité et les extensions spatiales des phénomènes,
- ❑ Acquérir une connaissance sur les différents types de côte présents en Nouvelle-Calédonie,
- ❑ Fournir des informations permettant de définir les actions techniques et scientifiques qui pourraient être envisagées dans le cadre du développement de l'OBLIC.



V. Etude SGNC/BRGM



Phase 1 « observations, états des lieux et constats » (2013)

2. Mission BRGM (28/10 au 15/11 2013) :

- ❑ La mission réalisée conjointement par le SGNC et le BRGM (BP gouvernement)
- ❑ 8 sites d'intérêt identifiés avec le comité utilisateurs,
- ❑ 11 sites visités au cours de la mission de terrain,
- ❑ 258 points ont fait l'objet d'observations de terrain.



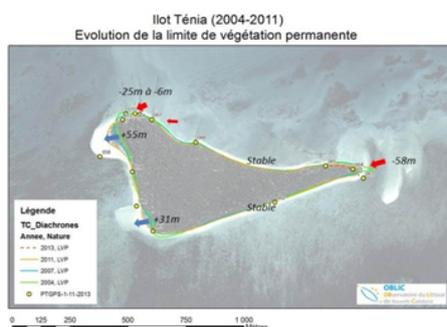
V. Etude SGNC/BRGM



Phase 1 « observations, états des lieux et constats » (2013)

3. Résultats (1/2):

- Il ressort des observations réalisées 3 familles de problématiques :



- érosions du trait de côte : reculs importants (Tiakan) et dégâts dans les ouvrages (Baie de Kanumera)
- des zones basses exposées à la submersion marine (d'origine météorologique et tsunami) : tribu de Ouara, le site de la Roche Percée à Bourail ou la zone Koulnoué-Hienghene
- Les îlots sont affectés par une mobilité importante (certains secteurs sont en érosion et d'autres en accrétion)



V. Etude SGNC/BRGM



Phase 1 « observations, états des lieux et constats » (2013)

3. Résultats (2/2):

- Les informations recueillies sur les différents contextes géologiques, morphologiques et biologiques existants et sur les processus actuels affectant le littoral sont exploitées pour :

→ Rédaction du rapport préliminaire : observations, état des lieux et constats (BRGM/RP-63235-FR, février 2014)

- décrire des différents sites pilotes,
- ébaucher une première typologie des côtes calédoniennes,
- structurer une base de données « Littoral » (typologie, aléas et enjeux),



V. Etude SGNC/BRGM



Phase 2 « Analyse des éléments de contexte » (2014)

1. Objectifs :



- ▣ replacer les sites-tests dans leur contexte et identifier des éléments et/ou facteurs de forçage de leur évolution géomorphologique,
- ▣ réaliser une cartographie et analyse des évolutions temporelles du littoral de quelques sites-tests,
- ▣ réaliser la typologie des côtes calédoniennes,
- ▣ finaliser la base de données « Littoral » et éditer des cartes d'aide à la décision (1^{er} niveau de décision),
- ▣ fournir une première proposition des méthodes de suivis de l'évolution du littoral qui pourraient être mises en place sur les sites-tests.



V. Etude SGNC/BRGM



Phase 2 « Analyse des éléments de contexte » (2014)

1. Mission BRGM (dernier trimestre 2014) :

- ▣ une mission de terrain sera réalisée visant à compléter les informations recueillies en 2013 notamment :
 - sur des sites déjà visités si des événements hydro-météorologiques se sont produits afin d'analyser leur impact sur l'évolution de la côte,
 - et /ou sur de nouveaux sites à la demande du comité des utilisateurs.



VI. Etapes du projet

